

Communiqué phytosanitaire

n° 19 du 11 juin 2025

SOMMAIRE

Généralité

- Survey 123

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Carpocapse des prunes
- Mouche de la cerise
- Cochenille farineuse

Viticulture

- Phénologie et Météo
- Mildiou
- Oïdium
- Soins à la vigne
- Flavescence dorée
- Bois noir

GÉNÉRALITÉ

SURVEY123

L'annonce de cas suspect de flavescence dorée, de feu bactérien ou de scarabée japonais (*Popillia japonica*) doit se faire via l'application ArcGIS Survey123. De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet, sous [annonces de cas suspects](#).



ArcGIS Survey123
Utilitaires

Obtenir



ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Le feu bactérien a été diagnostiqué dans plusieurs régions du Valais. Cette année, la pression est particulièrement forte dans les jeunes plantations. Le risque d'infection florale sera encore très fort cette semaine. Les fleurs tardives doivent être supprimées dans toutes les parcelles de fruits à pépins, en priorité dans les jeunes cultures. **Quelques fleurs dans une parcelle suffisent pour une contamination.** Avec les températures annoncées, la maladie va se développer très rapidement.

Les jeunes cultures touchées par le feu bactérien doivent être contrôlées et assainies tous les jours en respectant les mesures d'hygiène. L'arrosage sur frondaison est déconseillé.

Depuis 2022, le canton est classé en zone à faible prévalence. Tous **les propriétaires de plantes hôtes du feu bactérien** (pommier, poirier, cognassier, aubépine, cotonéaster, néflier, buisson ardent, cognassier ou pommier du Japon, néflier du Japon, alisier, sorbier, amélanchier, allouchier, cormier, stranvéria) doivent les contrôler. Une attention particulière doit être portée aux **cognassiers** qui sont très sensibles à cette maladie. En cas de suspicion, ne pas toucher et contacter l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères au 027 606 76 20 ou envoyer une photo à SCA-OCA@admin.vs.ch. Plus d'informations sous www.feubacterien.ch.



TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Selon le modèle d'Agrometeo, les infections primaires sont terminées. Contrôlez vos vergers et la présence éventuelle de taches de tavelure avant de passer aux stratégies d'été. Rappel : en cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatif. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués. Lors de nos contrôles nous avons observé des taches de tavelure sur feuilles et/ou sur fruits dans certains vergers.

Cette semaine encore, veillez à combiner les traitements avec la lutte contre l'oïdium dont le risque de contamination reste présent. La mesure de lutte physique qui consiste à sortir de la parcelle les bouquets de feuilles atteints et à les éliminer, reste utile à effectuer.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Selon SOPRA, le deuxième vol a débuté et devrait s'intensifier dans les prochains jours, les pontes sont en cours. Pour rappel, les traitements éventuels doivent être positionnés aux éclosions de larves, autour du 16 juin selon les prévisions actuelles. Il est conseillé d'effectuer des contrôles dans les parcelles afin de mieux placer les traitements.



Œuf de carpocapse des prunes

Par sa [décision de portée générale](#) du 05 mars 2025, l'OSAV a autorisé temporairement jusqu'au 31 octobre 2025 le Zorro (spinetorame) contre ce ravageur, et a étendu l'autorisation des produits Affirm, Affirm Profi, Atac et Rapid (émamectine benzoate) pour l'utilisation sur les arbres à haute tige. Veillez à respecter les conditions d'application.

[Liste des produits phytosanitaires contre le carpocapse des prunes](#)

MOUCHE DE LA CERISE

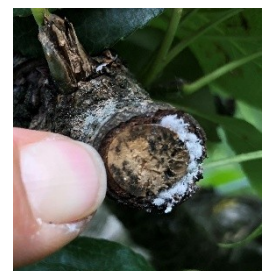
Les captures dans notre réseau de piégeage sont très variables selon les parcelles (de zéro à une trentaine). Pour rappel, une intervention est nécessaire quand les fruits commencent à changer de couleur. Attention au délai d'attente avant récolte.

[Liste des produits phytosanitaires contre la mouche de la cerise](#)

COCHENILLE FARINEUSE

C'est le bon moment pour contrôler vos parcelles et évaluer le niveau de présence. Les cochenilles sont adultes et donc plus faciles à observer.

Nous vous recommandons également de prêter attention à la propreté du matériel de récolte, notamment les caisses et emballages. Ce matériel peut être soit nettoyé au jet à haute pression à 70°C, soit entreposé durant 24 h minimum à -18°C. Si vous avez des parcelles avec cochenilles et d'autres sans, il faut faire attention lors des travaux et travailler les parcelles les plus contaminées en dernier.



VITICULTURE

PHÉNOLOGIE ET MÉTÉO

Le vignoble se situe actuellement entre les stades de début de floraison (BBCH 61) et développement des baies (BBCH 73). Samedi passé (7 juin), 2.8 mm à 26.4 mm de pluie sont tombés, respectivement dans le Vispéral et à Martigny. La répartition des pluies n'est pas homogène sur tout le canton avec des averses ponctuelles et isolées selon les secteurs.

La météo prévue pour cette semaine s'annonce chaude et ensoleillée, conditions favorables à la croissance de la vigne. En fin de semaine, de forts orages pourraient faire leur apparition. Par conséquent, veiller à être à jour, en priorité, au niveau des travaux de palissage. En fonction de la

croissance de la vigne et du type de fongicides utilisés, prévoir le renouvellement des traitements au plus près des orages.

MILDIU

Des cycles infectieux sont en cours, ils proviennent des précipitations du 4-5 et 7-8 juin derniers. Des symptômes sur feuilles peuvent apparaître durant la semaine. Attendre quelques jours supplémentaires pour les potentielles sorties sur inflorescences. Des taches d'huile et du rot gris (de façon isolée), ont pu être observés au sein du vignoble valaisan. Toutefois, leur présence reste jusqu'à présent faible.

Rappel : Sur des attaques déclarées, il est vivement recommandé d'utiliser des produits multi-sites de contact (cuivre, folpet). Cette mesure vise notamment à prévenir le risque de développement de résistances. Actuellement, des doses de 200-300 g/ha de cuivre sont recommandées.

En cas d'utilisation de produits pénétrants/systémiques, veiller à une alternance stricte des matières actives et respecter le nombre maximal d'applications par année (voir [index phytosanitaire 2025](#)).

Pour rappel, une bonne répartition de la bouillie de traitement, un bon positionnement et une fréquence de traitement adaptée au type de produit utilisé sont des facteurs de réussite plus importants que la dose et la forme du produit appliqué.

- Continuer à profiter des fenêtres de traitements disponibles et renouveler les traitements après 15-20 mm de pluie ;
- Ne pas dépasser un intervalle maximum de 7 jours pour les produits de contact et 10 jours pour les produits pénétrants/systémiques ;
- Une application en face par face est à ce stade hautement recommandée, en particulier lors d'usage de produits de contact et dans les parcelles qui ne sont pas à jour dans les travaux de la feuille ;
- Soigner l'aération de la zone des grappes (voir Soins à la vigne ci-dessous) pour optimiser une bonne répartition de la bouillie. Prioriser les zones sensibles et les secteurs traités par voie aérienne ;
- Un rognage fréquent limite le développement de symptômes sur le haut du feuillage.

OÏDIUM

Des symptômes d'oïdium sur feuille ont pu être observés au sein du vignoble valaisan. Tout comme le mildiou, l'intensité des symptômes reste faible. Veiller toutefois à maintenir la cadence des traitements afin de sécuriser la période hautement sensible de la vigne : la chute des capuchons floraux au stade petits pois.

En cas d'attaque déclarée (symptômes d'oïdium sur grappes), resserrer l'intervalle entre deux applications, privilégier un traitement au soufre poudrage ou mouillable (6,4kg/ha) en application face par face. Maintenir par la suite un intervalle de maximum 10 jours entre deux traitements.

Pour rappel : une température supérieure à 25°C, un temps lumineux et une absence de précipitations les jours suivants forment les conditions favorables au poudrage au soufre (25kg/ha). Un poudrage est à effectuer en cas de présence de foyers d'oïdium visibles.

Il est également possible de travailler avec de l'hydrogénocarbonate de potassium (anciennement bicarbonate de potassium) combiné à du soufre mouillable pour une certaine action curative, dès la chute des capuchons floraux.

Les mesures préventives restent primordiales. L'ébourgeonnage, le palissage et l'effeuillage permettent une meilleure application des produits dans la zone des grappes et défavorisent le développement de l'oïdium. Effectuer un passage au sol dans les zones traitées par voie aérienne.

Actuellement des doses de 4 à 6,4 kg/ha de soufre mouillable sont préconisées.




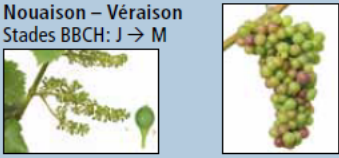


Dès la nouaison, la surface des baies de raisins augmente fortement et rapidement. Cela nécessite un bon recouvrement avec les fongicides de contact. Renouveler les traitements en se basant sur la pression oïdium en cas de forte pression pendant la croissance des baies.

SOIN À LA VIGNE

Les travaux d'effeuillage ont actuellement débuté au sein du vignoble. Ils permettent d'améliorer significativement l'état sanitaire de la vendange. Toutefois, le choix de la période ainsi que l'intensité de l'effeuillage ont des impacts différents.

- Un effeuillage proche de la floraison impactera la physiologie de la vigne, pouvant diminuer le rendement et modifier la composition du moût (variable selon le cépage et les conditions climatiques).
- Les pellicules des raisins de vignes effeuillées avant la nouaison présentent moins de risques d'échaudage en fin de saison que les vignes effeuillées tardivement.
- Un effeuillage après véraison peut être nuisible au rapport feuille-fruit si celui-ci est insuffisant. L'élimination des feuilles adultes (en activité photosynthétique) diminue l'alimentation des inflorescences et des grappes. Ce manque est proportionnel aux feuilles supprimées.
- Un effeuillage tardif, réalisé avant la récolte, permettra de gagner du temps à la vendange.

Tableau 1 : Périodes d'effeuillage et leurs conséquences

Période d'effeuillage	Etat sanitaire	Rendement	Gain de place à la récolte	Qualité des moûts
Boutons séparés – Nouaison Stades BBCH: H → J 	++	--	+	- / ++ Selon le cépage et les conditions climatiques
Nouaison – Véraison Stades BBCH: J → M 	++	- / 0	+	- / + Selon le cépage et les conditions climatiques
Après véraison Stades BBCH: M → N 	+	0	+	- / 0 Le rapport feuille-fruit doit demeurer suffisant
Juste avant la récolte Stade BBCH: N 	0	0	++ Effeuillement ciblé sur les grappes	0

Effet très négatif (- -), négatif (-), neutre (0), positif (+), très positif (+ +).

FLAVESCENCE DORÉE

Le premier traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, débute cette semaine, jusqu'au 14 juin. Le second 10 à 12 jours plus tard. Les personnes concernées ont été informées par courrier.

Le pyrèthre peut être incorporé dans la bouillie de traitement. Il n'est cependant pas miscible avec le Myco-Sin. Pour plus d'informations veuillez vous référer au document « [miscibilité](#) ».

BOIS NOIR

Pour rappel, une lutte préventive contre le bois noir peut être mise en place par la gestion des adventices porteuses du phytoplasme. En fonction du vol possible du vecteur, il est préférable de ne pas faucher les plantes hôtes afin d'éviter tout risque de transmission du Bois noir de l'enherbement à la vigne.

Actuellement, il est conseillé de **ne pas faucher/mulcher les orties ainsi que les liserons** (voir modèle agrométéo.ch).

Service cantonal de l'agriculture

